



# Creissels

## Info

### Vie communale

Pages 2 à 8

### Vie associative

Pages 9 à 16

### Culture

Page 16

### Etat civil

Page 16

### Infos

Pages 17 à 18

### Tribune de l'opposition

Page 19

### Bloc-notes

Page 20

Chers Creisselloises et Creissellois,

C'est avec une grande satisfaction que je vous informe des derniers développements en matière de transports urbains dans notre commune. Comme vous le savez, la Communauté de Communes Millau Grands Causses a mis en place un système de transport qui vise à faciliter les déplacements de tous les habitants. Grâce à cette initiative, nous bénéficions désormais d'un service régulier et fiable, répondant à nos besoins.

Je suis heureux de vous annoncer que le changement de prestataire a également entraîné une amélioration du mobilier urbain. En effet, les nouveaux abribus sont dotés de panneaux photovoltaïques, ce qui apporte une nouvelle source d'énergie plus durable. De plus, ces abribus sont équipés de prises internet permettant la recharge des téléphones portables.

De même, soucieux de préserver les ressources en eaux de notre territoire, la commune de Creissels a décidé que l'arrosage des végétaux et massifs de notre commune sera effectué en utilisant l'eau provenant du ruisseau St-Martin.

Je tiens également à rappeler que l'eau des fontaines du centre ancien, provient du ruisseau des cascades. Pour rappel, il s'agit d'une eau non traitée et donc non consommable.

En conclusion, notre équipe municipale est fière des avancées réalisées qui témoignent de notre engagement en faveur d'un monde plus durable et de l'amélioration du bien-être de notre communauté.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite à tous un bel été, rempli de moments de convivialité et de détente.

Bien cordialement,

Le Maire

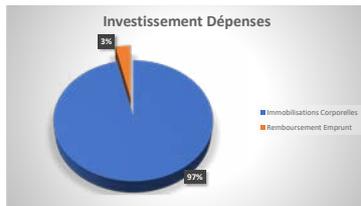


# Vie communale

## Budget 2023

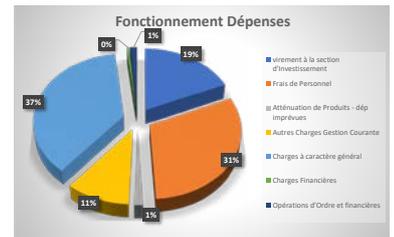
Investissement Dépenses  
Immobilisations Corporelles  
Remboursement Emprunt

	€	%
Immobilisations Corporelles	1 110 431.65	97
Remboursement Emprunt	40 200.00	3
<b>Total</b>	<b>1 150 631.65</b>	



Fonctionnement Dépenses  
virement à la section d'investissement  
Frais de Personnel  
Atténuation de Produits - dép imprévues  
Autres Charges Gestion Courante  
Charges à caractère général  
Charges financières  
Opérations d'Ordre et financières

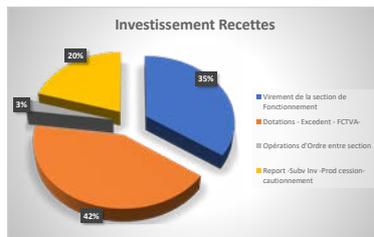
	€	%
virement à la section d'investissement	400 000.00	19
Frais de Personnel	652 200.00	31
Atténuation de Produits - dép imprévues	29 725.57	1
Autres Charges Gestion Courante	226 080.00	10
Charges à caractère général	803 100.00	37
Charges financières	9 900.00	0
Opérations d'Ordre et financières	29 285.93	1
<b>Total</b>	<b>2 160 291.50</b>	



Investissement Recettes

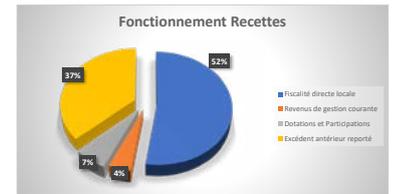
	€	%
Virement de la section de Fonctionnement	400 000.00	25
Dotations - Excédent - FCTVA	488 237.75	42
Opérations d'Ordre entre section	29 285.93	3
Report -Subv Inv -Prod cession- cautionnement	233 107.97	20
<b>Total</b>	<b>1 150 631.65</b>	

	€	%
Virement de la section de Fonctionnement	400 000.00	25
Dotations - Excédent - FCTVA	488 237.75	42
Opérations d'Ordre entre section	29 285.93	3
Report -Subv Inv -Prod cession- cautionnement	233 107.97	20
<b>Total</b>	<b>1 150 631.65</b>	



Fonctionnement Recettes  
Fiscalité directe locale  
Revenus de gestion courante  
Dotations et Participations  
Excédent antérieur reporté

	€	%
Fiscalité directe locale	1 132 315.09	52
Revenus de gestion courante	95 150.00	4
Dotations et Participations	135 459.63	6
Excédent antérieur reporté	793 366.78	37
<b>Total</b>	<b>2 160 291.50</b>	



## Service administratif

Cette année 2023, la mairie a accueilli deux nouvelles collaboratrices pour le service administratif.



Mme Loëtitia FARJOUNEL, arrivée le 16 janvier 2023 qui assure le poste d'agent d'accueil suite au départ de Mme Clara BERNET le 15 décembre 2022.

Mme Amandine LAFON, arrivée le 12 juin 2023 assure l'accueil du service « France Service » suite au départ de Mme Claudie BONNEFOUS.



**Rappel pour contacter ce service :**

Accueil :

Lundi de 09h à 12h et de 14h à 17h.

Mercredi de 14h à 17h sur rendez-vous prioritairement

Vendredi de 09h à 12h

**Téléphone : 05 65 60 22 78 Courriel : mfscreissels@gmail.com**

Nous leurs souhaitons la bienvenue et une bonne intégration avec leurs collègues de la mairie.



**RAPPEL :**

Sur le chemin du bord du Tarn coté batelier il est rappelé que durant la saison estivale du 15 juin au 15 septembre la circulation est modifiée.



# Vie communale

## Centre de loisirs

Le centre de loisirs de Creissels, agréé pour 40 enfants, accueille chaque mercredi et lors des vacances scolaires les enfants de 3 à 12 ans (même hors commune) dans l'enceinte de l'école des Cascades.

**Pour cet été, le centre ouvrira  
du lundi 10 Juillet au vendredi 04 Août  
et du lundi 21 août au vendredi 01 septembre.**

De 07h30 à 18h30, en demi journée ou en journée avec ou sans repas délivré par la cuisine centrale de Millau, ils seront pris en charge par Mr Anthony GAYRAUD, directeur du centre et ses animateurs.

Au programme : jeux, activités manuelles, balades, sorties piscine, vélo et autres...

Les activités selon les conditions climatiques.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact auprès de :

**Mr GAYRAUD : Tél. : 07 88 47 84 70 ou par mail : frcreissels@gmail.com**

## Inauguration du Boulevard Raymond VII

Les travaux du boulevard Raymond VII sont à présent terminés, le petit kilomètre de voirie qui va du rond-point de Raujolles au quartier de l'avenue du Boundoulaou et au camping Saint-Martin a été officiellement inauguré le mercredi 1er février 2023.

Rénover, embellir et sécuriser étaient les maîtres mots des travaux :

- Une route entièrement refaite, les réseaux enterrés, l'éclairage changé pour des LEDS basse consommation et une bande dédiée aux mobilités douces large de 2.50 m.

- Une piste cyclable, grâce à des aménagements garantie la sécurité des usagers qui traversent la RD 992.

- Des plateaux traversants surélevés pour contraindre à réduire la vitesse.



Désormais, cet axe garantit une sécurité optimale à pied, à vélo ou motorisé.



### Jardin Mme Magdelaine HUBIN

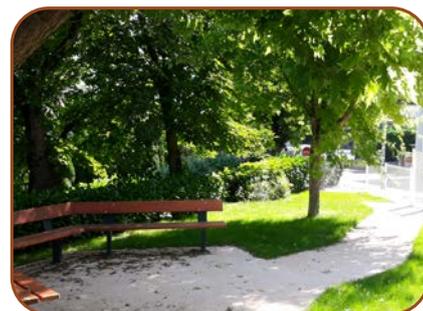
Suite au déplacement du Monument aux Morts sur la place du 19 Mars 1962, cet espace a été réhabilité. Les agents du service technique après réalisation d'une partie bétonnée, de plantation de végétaux, de semence de pelouse lui ont redonné vie.

Des bancs ont été installés pour vous accueillir à l'ombre des marronniers et partager des moments de convivialité. Cet espace a été clôturé pour ne pas être accessible aux chiens, il n'est pas un canisite. Veuillez, svp, respecter ce lieu, et penser aux personnes qui viennent y passer d'agréables moments pour discuter.

Lors de la création de cet espace vert, il a été proposé de lui donner le nom de :

**« Jardin Madame Magdelaine HUBIN ».**  
**Née le 12 juillet 1876 à Montpellier**  
**Décédée le 14 juillet 1955 à Creissels.**

Donatrice du terrain pour la construction du monument aux morts. Une plaque à son nom sera apposée à ce petit jardin.



### Nettoyage du mur du château

Suite à une chute de rochers, les bancs au niveau de « La bascule » avaient perdu la visite de nos anciens car ils ne se sentaient plus en sécurité.

Commandité par les propriétaires du château, la famille AUSTRUY, l'entreprise Hauteur et Sécurité, s'est équipée pour accéder et réaliser le nettoyage par une coupe des végétaux afin de sécuriser cette paroi rocheuse.

Ce lieu va pouvoir être réintégré par tous pour repartager leurs bons moments de convivialité.



# Vie communale

## Plan d'eau Le Pesquié

A la demande des riverains du bassin du Pesquié (ou Pesquier), le conseil municipal a décidé le curage des sédiments et les réparations des murs et voûtes.

Aveyron Ingénierie assiste la mairie et pilote les travaux des entreprises.

A partir de septembre 2023, si les conditions météo sont favorables, le Pesquié sera vidangé.

Les eaux du ruisseau seront détournées sous le restaurant "Ganache" vers le lavoir (Moulin bas) et les jardins. Un batardeau sera posé sur la jetée amont.

Une pêche électrique est organisée par le SMBVTAM \* avec l'accord de l'OFB \*\* et de la DDT \*\*\*.

Après un ré-essayage de quelques jours, l'entreprise débutera le curage des sédiments et leur évacuation.

Les murs et fondations seront réparés et la vanne de vidange remplacée.

La durée des travaux estimée de 6 à 8 semaines.

Une réunion d'information est prévue en Mairie fin juillet, début août avec l'entreprise qui réalisera les travaux.

Les Creissellois sont invités, en particulier les riverains et les usagers de la rue de la Fontaine (Jardiniers, Bateliers, Canoë Café, ...).

\* Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn-Amont

\*\* Office Français de la Biodiversité

\*\*\* Direction Départementale du Territoire



## COMPOSTAGE

En lien avec la Communauté de Communes Millau Grands Causses « Compost », une enquête a été réalisée auprès des habitants du quartier des HLM de Moulin Haut. Son objectif pour janvier 2024, est la sensibilisation au tri des bios déchets. Suite aux résultats de cette enquête, il va être mis en place 3 bacs avec affiches et panneaux d'information pour le compostage au niveau du parking de ces HLM.

Une inauguration va être programmée, où seront invités tous les riverains pour information de la marche à suivre. Cette démarche va être étendue aux différents quartiers de la commune pour étudier et voir la possibilité de l'implantation d'autre point de compostage.

Le jour de cette inauguration, les enseignants de l'école des Cascades feront une animation aux élèves pour les sensibiliser au compostage.

(voir dans le dossier « infos » la fiche « Le compostage » envoyée par la Communauté Communes).

# Vie communale



La zone de rencontre est une zone bien délimitée où la circulation est limitée à 20km/h et la priorité donnée aux piétons.

Cette zone intéresse le centre ancien, les 4 accès automobiles principaux seront balisés : rue de la fontaine, le Pourtalou, le moulin bas et les bateliers.

Des ralentisseurs seront rajoutés, si besoin, après les travaux du plan d'eau : place du Baoumas et rue de la fontaine (Pesquié)

Un arrêté municipal et le plan de cette zone ont été validés lors du dernier Conseil Municipal.

■ Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet ;

■ le double-sens cyclable est instauré dans les voies à sens unique (sauf dispositions contraires).

#### Où peut-on créer une zone de rencontre ?

La zone de rencontre peut être constituée d'une rue, englober une place ou un ensemble de voiries urbaines. Elle peut être plus ou moins étendue. À titre d'exemple, on peut citer un ensemble de rues dans un centre-ville historique, un lieu de correspondances de transports en commun avec une affluence de piétons, une rue de lotissement...

Pour faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap, et notamment des personnes aveugles ou malvoyantes, des aménagements doivent être réalisés.

#### Le double-sens cyclable dans les rues à sens unique

Pour faciliter les déplacements à vélo dans les zones de rencontre, les gestionnaires de voie doivent désormais aménager des double-sens cyclables avec une signalisation adaptée pour chaque tronçon de rue. Si nécessaire, une matérialisation du double-sens peut être envisagée. L'autorité de police peut toutefois décider de ne pas instaurer ce double-sens cyclable dans les rues à sens unique lorsque des contraintes propres à la voirie et à son usage le justifient.

La vitesse des véhicules motorisés est un facteur déterminant dans les accidents et dans la gravité des chocs, tout particulièrement sur les piétons. Réduire la vitesse à 20 km/h maximum dans les zones de rencontre est un moyen d'accroître la sécurité des usagers vulnérables (piétons, cyclistes...) en agglomération.

#### Création d'une zone de rencontre : deux arrêtés à prendre par l'autorité de police

Pour créer une zone de rencontre, deux arrêtés doivent être pris par l'autorité détentrice du pouvoir de police (article R 411-3-1 du code de la route).

Le premier arrêté fixe la délimitation de la zone, tandis que le second constate les aménagements cohérents par rapport à la limitation de vitesse (20 km/h) et les équipements de signalisation mis en place.

Les autorités gestionnaires doivent avoir été consultées avant la prise des arrêtés, ainsi que le préfet pour avis conforme s'il s'agit d'une route à grande circulation.

#### Tous les articles du code de la route relatifs aux zones de rencontre

- R110-2
- R411-3-1
- R412-35
- R415-11
- R417-10

#### Pour plus d'informations sur les zones de rencontre

- décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008
- fiches Certu Zones de circulation apaisée (novembre 2008 et août 2009)
- guide Certu Les zones de circulation particulières en milieu urbain (novembre 2008)
- fiche vélo n° 6 Les double-sens cyclables éditée par le CERTU (avril 2008)
- [www.certu.fr](http://www.certu.fr)

## La zone de rencontre



En agglomération, les zones de rencontre cherchent à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules, mais également à permettre le développement de la vie locale. Elles existent depuis plusieurs années en Suisse et en Belgique. Le décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008 a introduit les zones de rencontre dans le droit français.

#### Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

« Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double-sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. » (article R 110-2 du code de la route)

#### L'essentiel à retenir sur la zone de rencontre

- Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules, à l'exception du tramway ;
- tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, bus...), mais ceux motorisés ne peuvent excéder une vitesse de 20 km/h ;

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer  
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

MéL : [mairie.creissels@wanadoo.fr](mailto:mairie.creissels@wanadoo.fr)

MAIRIE  
DE  
CREISSELS  
12100

Tél : 05-65-60-16-52  
Fax : 05-65-60-15-40

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

#### ARRÊTE N° 2023AR48

### Arrêté portant création d'une zone de rencontre

Le Maire de Creissels,  
VU les articles du code général des collectivités territoriales,  
VU les articles R 411-3-1 et R 411-8 du code de la route,  
VU l'article R 610-5 du code pénal,  
VU la loi n° 82-623 du 27 juillet 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

CONSIDÉRANT qu'il incombe au Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police et de circulation, de veiller à assurer la sûreté et la commodité du passage dans les rues, places et voies publiques, - en particulier, que toutes dispositions doivent être prises au sein même de l'agglomération pour faciliter la cohabitation et le déplacement des piétons et des véhicules dans les meilleures conditions et en toute sécurité, - la création d'une zone de rencontre permettrait d'assurer un partage de la rue équitable pour tous.

#### ARRETE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est instauré une zone appelée « zone de rencontre ». Le périmètre de cette zone de rencontre comprend l'ensemble des voies, rues, places, impasses du secteur « CENTRE ANCIEN DE CREISSELS » selon le plan joint au présent arrêté.

La signalisation réglementaire indiquant l'entrée dans la Zone de Rencontre sera mise en place sur les quatre accès automobiles possibles aux points suivants :

- rue de la Fontaine au carrefour avec la RD 992
- rue de la Fontaine au niveau des Bateliers (Jourdaleng),
- rue de la Fontaine du Pourtalou au carrefour avec la RD 992
- rue du Moulin Bas au niveau du parking.

**Article 2** : Cette zone est affectée à la circulation de tous les usagers et répond aux principes suivants édictés au code de la route :

- les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules ;
- la vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h ;
- les cyclistes sont autorisés à emprunter à double sens toutes les chaussées dans la « zone de rencontre » ;
- est considéré comme gênant la circulation publique, au titre de l'article R 417-10 du code de la route, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule, en dehors des emplacements matérialisés et aménagés à cet effet dans la zone de rencontre sauf prescriptions spécifiques prévues par arrêté municipal ;
- conformément à l'article R 417-10 du code de la route, dans la zone de rencontre, lorsque le conducteur ou le propriétaire du véhicule est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire

cesser le stationnement gênant, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L 325-1 à L 325-3 du même code.

**Article 3** : La signalisation réglementaire correspondante sera mise en place par les services techniques de la commune de Creissels

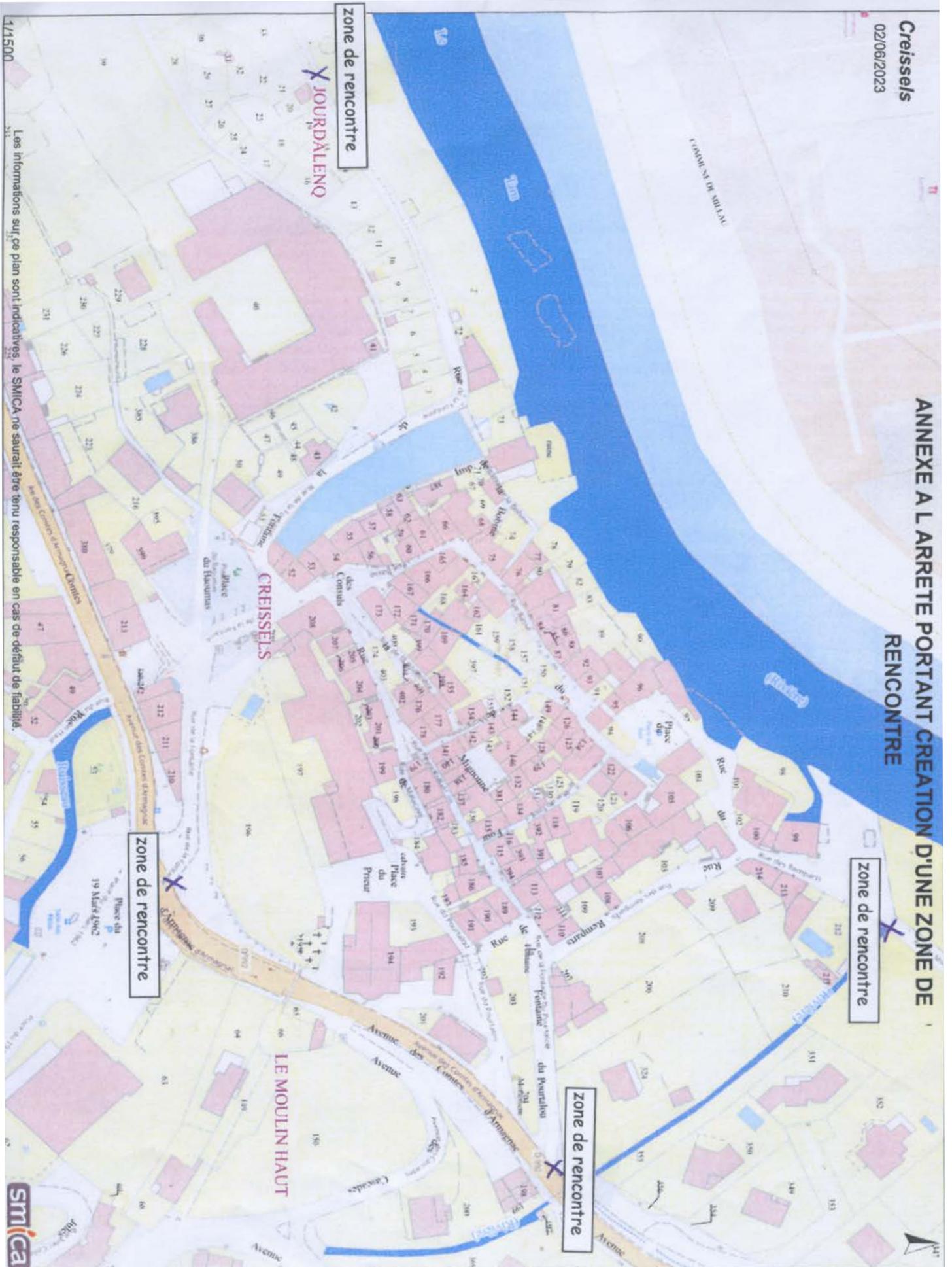
**Article 4** : Les dispositions définies par l'article 1<sup>er</sup> prendront effet le jour de la mise en place de l'ensemble de la signalisation.

**Article 5** : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 6** : M. le Maire, M. le commissaire de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Creissels, le 21 juin 2023  
Le Maire  
Jean-Louis CALVET

# Vie communale



## Vie communale

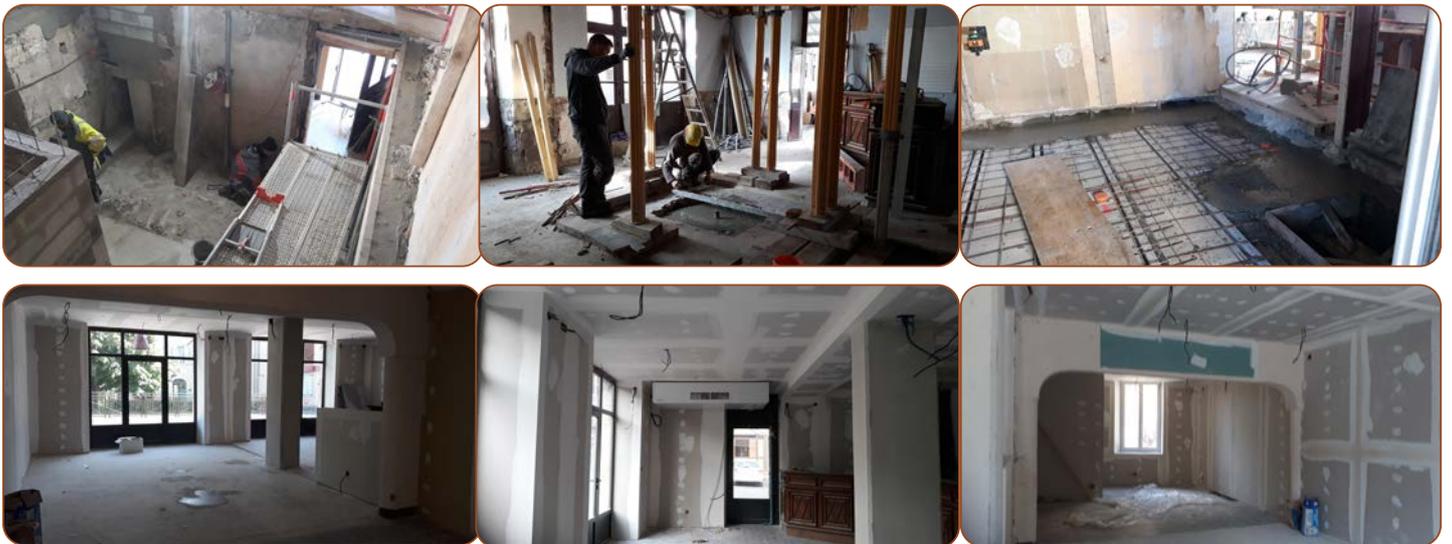
Pour dynamiser la vie sociale au travers d'un espace convivial dans le cœur du village, l'équipe municipale a eu pour but la réhabilitation du bar/restaurant « Ganache ». Par délibération du 06 octobre 2021, ce projet a vu le jour. Le marché des travaux a été attribué aux entreprises et comprend 13 lots pour un montant Hors Taxe de 198 869.15€.

Le démarrage des travaux a eu lieu le 13 février 2023 pour une durée de 5 mois, fin programmé au 21 juillet 2023. Suite à l'avis de candidature pour la gérance, c'est la proposition de Monsieur Adriano DOS REIS qui a été retenu. On ne verra pas son ouverture cet été, mais le nouveau gérant vous accueillera début septembre.

### AVANT RENOVATION



### QUELQUES PHOTOS ... DURANT LA REALISATION DES TRAVAUX.



## Aménagements zone sportive St Martin - Tennis

Les travaux d'amélioration des équipements sportifs du club de tennis se réaliseront en deux phases. La première phase consiste :

- à couvrir les cours de tennis existants. La pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture sera réalisée par le groupement ORKANE/SDEL Rouergue, avec l'assistance du Parc Naturel Régional des Grands Causses. La collectivité recevra une redevance annuelle de 1 500€ pour une durée de 30 ans. Ces travaux auront lieu courant 2024.
- l'installation d'un club house, par le biais d'un mobil home, incluant vestiaires et toilettes.

La réalisation des travaux préparatoires pour cette implantation du club house sera faite par les employés communaux et achevée à priori pour le début de l'été.

La deuxième phase pour poursuivre le développement sportif du site est la création d'un « city stade » et de « paddle-tennis ». Ce projet est en étude pour 2024.

### Bibliothèque

La bibliothèque a retrouvé son activité avec les enfants de l'école et le centre de loisirs tous les mois. L'achat de livres se fait tous les 2 mois ce qui permet de vous présenter les derniers livres sortis. Vous trouverez également les livres que nous commandons 1 fois par mois à la bibliothèque de prêt de Rodez.

Vous aurez donc du choix avec 3989 livres à nous et plus de 800 de la bibliothèque départementale de prêt (BDP). Vous êtes

363 lecteurs adultes et 183 enfants inscrits. De janvier à mi-juin vous avez emprunté 1136 livres. L'école a pu favoriser la lecture avec 353 livres choisis.

La bibliothèque restera ouverte en Juillet. Après une fermeture en Août, elle rouvrira le 4 Septembre. L'inscription est gratuite.

**HORAIRES : Lundi de 17 h à 19 h  
et Mercredi de 16h à 18h30**



### Association CRAYONS DE COULEURS

Notre association a été créée pour permettre l'accès au jeu pour tous, enfants et adultes. Elle a pour but de promouvoir la culture ludique.

Nos activités durant l'année 2022-2023 :

- Fête de la Châtaigne à Camarès sur toute la journée avec nos jeux en bois pour petits et grands,
- Forêt en fête à Sylvanès, journée avec les enfants des écoles
- Quelques jours à Ventimilia auprès des réfugiés pour leur apporter un peu de détente avec les jeux en bois, pour qu'ils oublient, le temps d'un après-midi, tous les dangers et difficultés vécus.
- A Creissels, tous les 15 jours le jeudi après-midi, jeux de société avec les Aînés

- A saint Affrique, au Lieu-Dit, la petite ludothèque auto-gérée fonctionne et fait le plaisir des joueurs.

- Prêt des jeux en bois, pendant les vacances de printemps, au centre de loisirs de Creissels.

Des soirées jeux de sociétés, pour jouer en famille ou entre amis, ont été organisées durant l'hiver.

Nous intervenons à la demande d'autres associations ou structures.

L'Association a des malles de jeux de sociétés suivant l'âge des enfants qu'elle loue à la demande, aux associations, écoles, centres de loisirs, à diverses structures.

**Contact : 06.40.60.33.37. et 05.65.60.53.32.**

### Le Club des Aînés de Creissels

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 25 janvier, nous avons simplifié les statuts, les bilans de l'année 2022 ont été approuvés et ont été élus, Paule Allard, Présidente et Geneviève Schmitt, trésorière.

Francine et Christiane, aidées de Michel sont toujours présents pour distribuer les flyers et pour organiser les quines. Les activités du club ont du succès et il y en a pour tous les goûts :

- Le Taiji, les mardis de 10h à 11h15 et la relaxation tous les 15 jours de 11h15 à 12h.

Charlène propose pour la rentrée un nouveau cours, le mardi à 18h30 pour ceux qui travaillent. La reprise des cours sera le 5 septembre. Renseignements au 0621822082

- L'APA (activités physiques adaptées), tous les jeudis à 11 h.
- Les jeux de société, proposés par l'association Crayons de Couleurs, tous les 15 jours, le jeudi de 14h30 à 16h30, une

après midi de détente.

- La belote, tous les vendredis de 14h à 17h.

Le jeudi 30 mars, le quine des fleurs suivi d'un goûter a eu du succès et chaque adhérent est reparti avec un magnifique géranium.

Le 20 avril, repas aux Douzes, fête des grands-mères, repas et après-midi très appréciés.

Le 25 mai, repas au restaurant l'Atalante du lycée Professionnel à Millau, un délicieux repas servi par les élèves du lycée.

Notre dernière sortie à Gruissan fut bien agréable et les adhérents sont prêts à recommencer.

Nous vous souhaitons un bon été et espérons vous retrouver en pleine forme en septembre.

Geneviève



# Club Sports, Loisirs, Culture de Creissels

L'année 2022/2023 touche à sa fin. Vous avez été nombreux à rejoindre le club en participant à l'une de nos 11 activités : Danse, Rollers, Hockey Rollers, Street Surf, Karaté Jutsu, Taekwondo, Gym, Yoga, Couture, Fitdance, Balades & Découvertes dès le 21 septembre dernier pour la reprise des activités.

**La balade des 4 communes** s'est déroulée le samedi 3 juin à Saint-Geniez de Bertrand. Plus de 70 participants des communes de Saint-Georges de Luzençon, La Bastide Pradines, Saint-Rome de Cernon et Creissels ont pu découvrir deux circuits de 5 et 11 kms avant de se retrouver autour d'un repas à Saint-Geniez de Bertrand. Comme chaque année cette journée a été appréciée de tous.

Le mercredi 14 juin, nous avons proposé à nos adhérents deux séances d'initiation à la marche méditative. Aurélie MENA a animé ses séances qui ont permis à une dizaine de personnes de découvrir cette activité.

Le samedi 17 juin à 21h30 les élèves de la section danse nous ont présenté leur gala intitulé « Histoire d'A », chorégraphié et mis en scène par Aude VAILLARD. Nous la remercions vivement pour son implication et la félicitons pour son premier gala au sein du club SLC.

Cette année encore, les participantes aux ateliers couture animés par Anne Moulin ont cousu de nombreux cœurs destinés aux dames atteintes d'un cancer du sein ainsi que de nombreux sacs à Redon, ceux terminés en juin pour l'Hôpital Val d'Aurelle à Montpellier. Un beau geste de solidarité.

### Les nouveautés de la rentrée :

Pour la prochaine saison, nous aurons le plaisir d'accueillir au sein du club Geoffrey BADOUX, qui assurera le cours de LIA Law Impact Aérobie (cours de fitness chorégraphié sur musique). Nous lui souhaitons la bienvenue.

### Les dates à retenir :

Nous vous donnons rendez-vous le **mardi 12 septembre 2023** à 18h30 à la Salle des Fêtes pour notre assemblée générale annuelle ; vous êtes tous conviés.

Les inscriptions sont programmées le **mercredi 13 septembre de 18h30 à 20h** pour l'année 2023/2024 pour l'ensemble des adhérents (anciens & nouveaux).

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes vacances et espérons vous retrouver nombreux dès septembre pour la prochaine rentrée.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le club SLC à l'adresse suivante [slcreissels@gmail.com](mailto:slcreissels@gmail.com) et suivre les activités du club sur le compte facebook : <https://www.facebook.com/Club-SLC-Creissels-2104060043172326/>



Le bureau du club SLC

## Pétanque

La pétanque Creisselloise à l'honneur !

Podium 100% Creissellois lors du Championnat d'Aveyron doublette mixte :

Champion d'Aveyron : Aurélie Bories - Dorian Guilhem

Vice Champion d'Aveyron : Camille Agrinier - Jean Pierre Mas

3eme : Sophie Fournier - Palowski Nicolas



## Société communale de chasse Saint-Hubert de Creissels poursuit ses diverses activités tout particulièrement sous l'égide de la sécurité.

L'évolution de la situation actuelle permet de prévoir la poursuite, pour la saison à venir, des diverses activités de la Diane Saint Hubert de CREISSELS : non seulement notre mission d'intérêt général de régulation des populations de sangliers et de chevreuils, dévolue au nom de l'Etat à la Fédération Départementale des Chasseurs par Monsieur le Préfet se poursuit, mais encore la chasse au petit gibier se trouve confortée par les divers lâchers de perdreaux et de faisans.

A noter la rigoureuse prise en compte par les pratiquants de toutes les mesures de sécurité non seulement pour les chasseurs mais aussi pour l'ensemble des usagers de la nature. Jamais il n'y a eu aussi peu d'accident de chasse au niveau national : les chasseurs de CREISSELS comme ceux du pays tout entier, contribuent à travailler pour la sécurité et les résultats sont là. Cette année encore le nombre d'accidents est à la baisse au niveau national et on doit en partie cet excellent résultat à la pose de postes de tir surélevés. Ces aménagements autorisent, lors des battues, de réaliser systématiquement des tirs fichants. Ils permettent en outre de voir loin et d'être vu.

La société communale de chasse de CREISSELS, aidée en cela par la Fédération Départementale des Chasseurs, a pu ainsi aménager sur le territoire dont elle a en charge l'organisation des diverses activités de chasse, six postes de tir surélevés, répartis en fonction de l'intérêt particulier sur des sites déterminés par les pratiquants expérimentés. Ces installations faisaient suite à l'organisation de la journée de montage de chaque «tour».

Nous espérons vivement, bien entendu, qu'ils feront l'objet du plus grand respect de la part des divers usagers de la nature conscients du plus apporté en matière de sécurité par de tels équipements ; ils s'ajoutent aux travaux qui ont mobilisé les volontaires sur le Larzac l'été dernier, commune de CREISSELS, tels que la reprise de l'étanchéité et le remplissage de deux mares d'abreuvement près de la Jasse de Veissier ou de la route vers Beaumescure ainsi que le défrichage de diverses parcelles pour les enrichir de semences destinées à contribuer à l'abreuvement et à la nourriture de l'ensemble de la faune sauvage (gibier, abeilles, renards etc.).

Nous remercions l'ensemble des propriétaires fonciers qui continuent à mettre à la disposition de la Diane leurs terrains, nous autorisant ainsi à pratiquer notre sport favori. Ils attendent en retour des chasseurs politesse et respect du milieu.



Enfin nous souhaitons vivement que l'harmonie présidant à nos relations avec nos édiles et l'ensemble de la population creisselloise perdure et même se développe.

A noter que notre assemblée générale annuelle se tiendra le 7 juillet prochain à la maison de la chasse à 20 heures 30, favorisant l'organisation de nos activités traditionnelles dans l'intérêt de la nature et de chacun d'entre nous : chasseurs, promeneurs et agriculteurs.

Le bureau de l'association

# Vie associative

## Comité des fêtes



Le comité des fêtes est heureux de vous convier à sa deuxième fête votive le Samedi 26 Août 2023.

Au programme : rdv dès 13h30

- Concours de pétanque au boulodrome, tirage des doublettes à 14h00 10€ + complémentaires 5€
- Mini olympiades à partir de 8 ans : animations de 14h à 18h en équipes composées ou constitué le jour J. 2€/ enfants et 3€/ adultes

(Ventre glisse double, le bourriquet, les sumos, les gladiateurs, le démolition Ball, tir à la corde) réservation possible au 07 73 70 96 98.

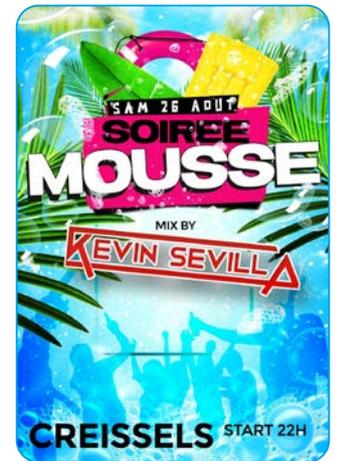
- Jeux gonflables pour les plus petits. Gratuit par rotation de 10min.
- Tombola (jambon de pays à gagner) 2€ le ticket.
- Repas en extérieur sur la place du village, réservation fortement recommandée au 07 73 70 96 98.  
Au menu : melon, jambon de pays, farcous, paëlla, fromage, dessert. 18€ le repas.
- Soirée mousse sur la place du village avec DJ Kévin Sévilla start de 22h/3h

(Nous avons besoins de bouteille vide pour la confection de Jacqueline) Merci.

Pour les prochaines animations proposées voici quelques dates à retenir :

- 1er dimanche de Novembre : Tête de veau
- 1er dimanche de décembre : Marché de Noël
- En février 2024 : Quine du comité
- En mars 2024 : Bal du printemps
- Le 1er Mai 2024 : Vide grenier

Dernier week-end d'août : Fête votive.



Le comité remercie toutes les personnes qui œuvrent à son fonctionnement, les bénévoles, les employés communaux, les donateurs pour le quine, les partenaires mais aussi et surtout les habitants, qui par leur présence lors des manifestations et leurs appréciations, encouragent ceux qui s'investissent dans l'organisation et contribuent à la réussite des événements.



Nous vous rappelons que les portes du comité sont ouvertes à toutes et tous, que l'on soit creisselois de cœur, de sang, d'adoption, ou de passage, le comité accueille toutes les personnes motivées. Il n'est pas nécessaire d'être présent à tous les événements pour s'engager... plus nous sommes nombreux, plus la charge de l'engagement est répartie et plus les besoins en temps se réduisent.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous adresser messages, demandes, critiques et/ou suggestions, prenez contact avec nous au 07 73 70 96 98 ou par mail : [comitedesfetescreissels@gmail.com](mailto:comitedesfetescreissels@gmail.com)



Nous comptons sur votre participation aux différents événements à venir et vous remercions d'avance pour votre soutien.

VETTER Julie, Présidente.

Comité des Fêtes de CREISSELS  
16 rue du moulin haut - 12100 CREISSELS  
Tél. : 07 73 70 96 98

Mail: [comitedesfetescreissels@gmail.com](mailto:comitedesfetescreissels@gmail.com)

Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100073957237886>

Instagram : [https://instagram.com/comitedesfetescreissels?utm\\_medium=copy\\_link](https://instagram.com/comitedesfetescreissels?utm_medium=copy_link)

# Vie associative



**Tennis Club Creissels Aveyron - Rue de la Tuilerie  
Raujolles - 12100 Creissels - [tcca12orange.fr](http://tcca12orange.fr)  
06 74 59 38 92 - [www.tcca.fr](http://www.tcca.fr)  
Facebook : tcca Tennis Club Creissels Aveyron**

Le club de tennis de Creissels continue de s'inscrire dans le tennis loisirs, la convivialité et la bonne humeur, sans négliger les performances sportives, club homologué par la Fédération Française de Tennis (FFT). Composé d'une centaine d'adhérents, son école de tennis (une trentaine d'enfants) est en pleine progression. Le TCCA se caractérise par un équilibre femmes/hommes (50%-50%), alors qu'au niveau national ce rapport est de 30/70.

Les Tarifs du club (reconnu d'intérêt général), sont très attractifs (de 2 à 3 euros par mois après déduction ou compensation fiscale, cours inclus), grâce à l'ensemble de ses bénévoles. Un tarif découverte sera proposé début avril à tous les habitants de Creissels qui souhaitent découvrir, s'initier ou reprendre le tennis.

## Ecole de Tennis

Avec plus de 1200 heures de cours gratuits dispensés chaque année auprès de la trentaine d'enfants, les 7 initiateurs du club retirent la fierté d'avoir maintenant une dizaine d'enfants classés auprès de la FFT. Trois d'entre eux ont rejoint cette année les équipes seniors du club en championnats départementaux et régionaux. Seul bémol, l'absence de courts abrités a conduit à l'annulation de plusieurs séances de cours gratuits.

9 jeunes du TCCA ont participé aux qualifications du tournoi Petit As (plus grande compétition mondiale pour les jeunes de moins de quatorze ans) : Bravo à toutes et à tous, 4 joueuses et joueurs du club en demi-finale (Sélène, Miguel, Rebecca et Lucas) des préqualifications. Rebecca et Lucas s'inclinent en finale. Dès janvier 2023, nos jeunes seront engagés dans les compétitions régionales 8- 10 ans, 11-12 ans, 13-14 ans et 16-18 ans.

## Evènement 2023 (Venez nombreux)

Du 12 au 27 août, le club organise son tournoi Open sur les terrains de Saint Martin, tournoi open homologué Fédération Française de Tennis. 100 à 150 joueuses et joueurs de tennis tenteront de remporter l'open : finales le dimanche 27 août à 10 heures. Le club propose une carte découverte à prix bas pour tous ceux qui voudraient s'adonner aux plaisirs du tennis cet été.

(Pour tout renseignement [tcca12@orange.fr](mailto:tcca12@orange.fr), facebook TCCA, [www.tcca.fr](http://www.tcca.fr), 06.74.59.38.92)

## Remerciements

Le TCCA en partenariat avec la mairie de Creissels, la communauté des communes Millau Grands Causses, le conseil départemental de l'Aveyron, le Conseil Régional Occitanie et la Fédération Française de Tennis va procéder à l'aménagement du complexe de Saint Martin. Les dirigeants du TCCA souhaitent particulièrement remercier l'ensemble des élus Creissellois pour leur écoute et leur soutien. Un grand merci aux initiateurs bénévoles, à toutes nos joueuses et joueurs, et à toutes celles et ceux qui font vivre le club au quotidien.





## Association Chaleureux Souvenirs JV

L'association Chaleureux Souvenirs JV souhaite porter un nouveau regard sur la mort et la fin de vie, mais également promouvoir l'évolution des pratiques funéraires, accompagner, informer, échanger sur les alternatives funéraires, les rites funéraires mais également contribuer à l'émergence de services funéraires éthiques, solidaires et écologiques. Des rendez-vous (rencontres, ateliers...) ouverts à tous sont organisés pour échanger de façon chaleureuse et sans tabou sur le rapport à la mort, les rituels, le deuil, en en parlant librement et avec bienveillance.

S'il est parfois difficile de parler de la mort avec ses proches, il se révèle souvent bien plus facile d'en parler avec des inconnus. Parler est un soulagement, et écouter les autres une ouverture à d'autres rapports à la mort, d'autres façons d'aborder et de vivre les choses, d'autres perspectives. La mort, on ne mourra pas d'en parler ! Après un café mortel sur l'accompagnement en fin de vie et un atelier sur les volontés funéraires, prochain rendez-vous en octobre.

Pour contacter l'association :

mail : [csjv@orange.fr](mailto:csjv@orange.fr) ou facebook : <https://www.facebook.com/chaleureuxsouvenirsjv>



### Qu'est ce qu'une Thanadoula/doula de fin de vie

*Une doula de fin de vie, ou Thanadoula, est une personne qui a fait le choix de servir et accompagner une personne à la fin de sa vie.*

*Le terme "Doula" vient du Grec ancien et signifie "servante". C'est aujourd'hui un nom que l'on utilise pour parler d'une personne qui choisit d'accompagner quelqu'un dans une étape de transition de la vie, comme une naissance, ou un décès.*

*À l'aube des temps, avant l'apogée de la médecine, le soin de ces périodes de transitions était l'affaire de la famille, et plus particulièrement des femmes. Depuis, notre société a évolué, nous avons maintenant accès à des soins poussés prodigués par des professionnels de santé. À l'accouchement comme au décès, nous sommes plus en sécurité que jamais.*

*Malheureusement, cette évolution a également engendré une certaine perte distance vis-à-vis du contact humain. Particulièrement dans le domaine de la fin de vie, où, au-delà du soulagement de la souffrance physique, l'accompagnement du malade et de ses proches manque cruellement.*

*C'est cette mission que les doulas de fin de vie décident de remplir.*

*Une doula n'est pas un membre du corps médical, c'est une personne dont la vocation est de soutenir et préparer son client pour la transition que celui-ci s'apprête à vivre.*

*C'est une présence bienveillante qui sait marcher aux côtés de son client et de ses proches, sans leur faire de l'ombre, ou leur imposer quoi que ce soit.*

*Ses missions varient donc selon les besoins. Une doula de fin de vie par exemple aidera son client à faire respecter ses choix et ses droits pour une fin de vie digne et entourée.*

*Elle peut ainsi :*

- Soulager la famille
- Assister à l'organisation sur le plan administratif (mise en ordre des papiers importants, rédaction des directives anticipées, préparation des rites funéraires).
- Soutenir le client et ses proches (discussion avec les médecins, avec les professionnels du funéraire, permanence auprès du client, écoute dans le respect).

*C'est au client et à ses proches de choisir la place qu'ils laissent à leur Doula !*

### Traverser un deuil

*Avancer sur le chemin de deuil, c'est cheminer pas à pas pour accepter de survivre à l'être aimé... Avant de réinvestir sa vie et RE-VIVRE*

### Re-vivre après un deuil

*"Prendre soin de soi pour prendre soin de la vie en nous"*

### Accompagner la vie jusqu'à la mort

*Mourir accompagné dans un bien être physique, émotionnel et spirituel*

### Parler du deuil

*"Se dire au-revoir, se dire qu'on s'aime, se pardonner..."  
"De la mort doit renaître la vie"*

*Chantal Jeanjean*

*Aide-soignante*

*Équilibrage Énergétique*

*Certifiée en accompagnement de fin de vie*

*Certifiée thanadoula/doula de fin de vie*

31 avenue Pierre Delacroix 12100 Creissels  
Tel. 06 30 89 66 32 (laisser un message)  
Mail: [csjv12@orange.fr](mailto:csjv12@orange.fr)

## Cant'ART

Chers lecteurs creissellois, chers amis,

Qui s'étonne aujourd'hui, chez nous, de la pratique généralisée du yoga, du Tai-chi, de la méditation et de quantité de pratiques spirituelles, empruntées à d'autres cultures ?

Certains ont dit que le chant grégorien est le « yoga des occidentaux » : l'expression est parlante !

Ce chant, plus que millénaire, nous ressemble. Il accompagne notre manière particulière de vivre le sacré, sans compter qu'il est à la source de la musique occidentale qu'elle soit profane ou religieuse.

Ces quelques mots en préambule, pour vous dire combien il est réjouissant de voir Creissels réunir, cette année encore et pour la quatrième année consécutive, un stage de chant grégorien, organisé par l'association Cant'ART.

Ce sera du 16 au 23 août 2023.

Une trentaine de stagiaires, des néophytes aux professionnels, se rassembleront autour de 3 intervenants, dont les compétences et la réputation dépassent nos frontières :

- Sylvain DEUDONNE, directeur musical, chef de chœur, fort de son expérience à la cathédrale Notre-Dame de Paris, pendant plus de 20 ans, met à la portée de chacun le fruit de ses recherches musicologiques.
- Marthe DAVOST, chanteuse lyrique, se produisant sur les scènes françaises et internationales, professeur de chant, offre à chaque participant ses compétences en matière de voix et de souffle.
- Anne GUYARD, professeur de sémiologie partage sa profonde connaissance des manuscrits anciens.

Vous pourrez entendre le chœur des stagiaires

- le 20 août, à 10h30 à la messe dominicale au Sacré-Cœur de Millau
- le 20 août, à 16h30, au Prieuré de Comberoumal
- le 21 août, à 16h30, à l'église de la Couvertoirade
- le 22 août, à 20h, à l'église de Creissels pour le concert de fin de stage.

L'association remercie chaleureusement la mairie de Creissels qui met à sa disposition, chaque année, les locaux du Prieuré, ainsi que la paroisse St Jean XXIII de Millau pour l'accès à l'église St Julien.

Au plaisir de vous retrouver.

Pour Cant'ART  
Brigitte Lazarevic



# Vie associative

## Football Féminin

**RECRUTEMENT FEMININES 2023/2024**

De Baby-Foot à Sénior

**REJOINS-NOUS !**

**Sud Avenir Football Féminin**  
12100 CREISSELS

06 71 96 53 94 Bruno  
06 47 81 43 59 Amelie

OUVERT AUX FILLES LICENCIÉES OU NON LICENCIÉES

**STAGES VACANCES ETE 2023**  
Football, Multisports, Loisirs  
100% Féminin  
Filles de 8 à 16ans

Places Limitées 7 à 14 places

**130€**  
La semaine  
Gouter Offert

**180€**  
La semaine  
1/2 Pension  
Repas du Midi  
Gouter

TENUE DE FOOTBALLEUSE OFFERTE  
Maillot+Short+Chaussettes +Sac+Casquette

Inscriptions Ouverte

17 Juillet 21 Juillet  
24 Juillet 28 Juillet  
07 Août 11 Août  
21 Août 25 Août

**SUD Avenir Football Féminin CREISSELS**

Inscriptions ouverte au: [saf.feminin@gmail.com](mailto:saf.feminin@gmail.com) ou sms au 06.71.96.53.94

**SUD Avenir FOOTBALL FEMININ**

**RECRUTE DES JOUEUSES**

**REJOINS-NOUS !**

Pôle Formation  
Baby Foot/U6/U11  
Pôle Préformation  
U12/U13/U14/U15/U16  
Pôle Formation  
U17/U18/Sénior

Renseignements  
Pré-inscription  
ouvert les  
Samedis matin  
9H30/12H00

Tél: 06 71 96 53 94  
[saf.feminin@gmail.com](mailto:saf.feminin@gmail.com)

**Stade Robert Roussel**  
12100 CREISSELS

# Culture

## Agenda Estival

**Au Prieuré :**

- Exposition :

Du 30 juin au 14 juillet : photographies sur la Guyane française de Mme Sveltana Broui.

Du 17 au 29 juillet : créations bois et fer de Mr Christian Berméjo.

Du 25 août au 02 septembre : « Art métais » différentes techniques de peintures

- Stage de chant grégorien du 16 au 23 août.

**Place du 19 Mars 1962** (salle des fêtes) :

Marchés nocturnes des producteurs locaux : les dimanches 16 juillet, 30 juillet et 13 août

Fête du village samedi 26 août avec le comité des fêtes : concours de pétanque, mini-olympiades, jeux gonflables, repas, soirée mousse...

**Les animations sont mises à jour régulièrement sur la page agenda du site internet de la mairie.**

# Etat civil

## Mariages

08/04/2023 FRÉVILLE Didier et LAFON Marie-Christine

24/06/2023 MADRI Mohammed et DELMAS Audrey

## Naissances

02/02/2023 EL MTALSI MARTINS Noham

06/02/2023 GAILLARD SURROCA Lucien

23/06/2023 LEGAGNEUX Alice, Catherine

## Décès

29/12/2022 BOISSIERE François, Michel, Gabriel

16/12/2022 PASSET Mireille, Paule, Jeanne épouse MAS

05/01/2023 CAZOTTES Louis, Hippolyte, François

14/01/2023 COSTECALDE Louis, Célestin, Antoine

19/02/2023 AIGOUY Raymonde, Fernande, Monique veuve TUFFÉRY

25/02/2023 PINTO DA COSTA Anne-Marie veuve TICHET

14/03/2023 GALLOIS Louis

15/03/2023 CAUSSIGNAC Alain, Jean-Marie, Gérard

04/04/2023 VAISSIÈRE Paul, Louis

18/04/2023 GRANIER Jeanine, Paulette, Juliette, Edmonde épouse CLAVEL

01/06/2023 LEDUC Frédéric, Yann, Patrice

## Transports Scolaires : la gratuité continue

Il est encore temps de commander la carte de transports scolaires de vos enfants pour l'année qui arrive.

1. Habitants de la Com'com et scolarisés à l'intérieur de la Com'com, connectez-vous sur : [transports-millaugrandscausses.fr](http://transports-millaugrandscausses.fr)

2. Habitants de la Com'com mais scolarisés à l'extérieur de la Com'com, connectez-vous sur : [www.lio-occitanie.fr/transports-scolaire-aveyron](http://www.lio-occitanie.fr/transports-scolaire-aveyron)

3. Habitants de Creissels et scolarisés sur Millau ou Creissels contacter la gare de Millau

**05 65 59 89 33 et prendre les infos sur [reseau-mio.fr](http://reseau-mio.fr)**

Vous serez ainsi rapidement équipés de votre carte de transports scolaires, indispensable pour prendre le bus gratuitement dès la rentrée scolaire prochaine.

**TRANSPORTS SCOLAIRES**

À la rentrée,  
la Com'com continue  
**LA GRATUITÉ !**



Je commande ma carte en ligne

[www.transports-millaugrandscausses.fr](http://www.transports-millaugrandscausses.fr)



## Complexe Sportif Intercommunal

Le bassin nordique ouvre !

Retour dans le grand bain cet été au centre aquatique. Le nouveau bassin nordique extérieur accueillera le public à partir de la mi-juin.

Tandis que le chantier continue avec la construction de la piscine couverte et autres espaces, un dispositif provisoire est mis en place pour que les usagers puissent se rafraîchir et nager dans le bassin nordique extérieur, dès le début de cette saison estivale.

La profondeur du bassin commence à 1,35 m puis s'accroît en pente douce jusqu'à 2,30 m.

Rassurez-vous, un espace sera délimité pour les familles avec enfants. Soulignons que le bassin ludique et l'aire de jeux d'eau ne seront pas encore en service et n'ouvriront qu'une fois la piscine couverte terminée, en janvier 2024 selon les prévisions.

### LES ACCÈS PARKINGS VOITURE ET ARRÊT DE BUS



### LES JOURS D'OUVERTURE BASSIN EXTÉRIEUR DE 50 M UNIQUEMENT LA PROFONDEUR DU BASSIN VARIE DE 1.35 M À 2.30 M

**JUSQU'AU 7 JUILLET 2023**  
Lundi : 11h30-13h30 - Mardi : 12h15-13h30 et 16h30-20h00  
Mercredi : 11h30-17h30 - Jeudi : 12h30-14h30 - Vendredi : 16h30-20h00  
Samedi : 09h00-12h00 et 15h30-19h00 - Dimanche : 09h00-14h00

### DU 7 JUILLET AU 2 SEPTEMBRE 2023 VACANCES SCOLAIRES D'ÉTÉ

• Lundi, mercredi et vendredi : 10h00-13h30 et 16h00-20h00  
• Mardi et jeudi : 07h00-13h30 et 16h00-20h00  
• Samedi et dimanche : 10h00-19h00

### TARIFS

	TARIF NORMAL	TARIF PRÉFÉRENTIEL**
<b>ADULTES (+ DE 15 ANS)</b>		
Ticket	390 €	290 €
Carte 10 entrées	3300 €	2300 €
<b>ENFANTS (DE 3 À 15 ANS)</b>		
Ticket	260 €	230 €
Carte 10 entrées	1950 €	1750 €
<b>ACTIVITÉ AQUAGYM</b>		
Ticket	810 €	660 €
Carte 10 entrées	8120 €	6600 €
<b>ÉTUDIANTS, DEMANDEURS D'EMPLOI, RSA, TITULAIRE D'UNE CARTE MOBILITÉ INCLUSION (CMI)</b>		
Ticket	230 €	
<b>GRUPE (+ DE 10 PERSONNES)</b>	265 €	
<b>CARTE JEUNE</b>	230 €	
<b>FAMILLE : 2 ADULTES ET 2 ENFANTS</b>	900 €	
Enfant supplémentaire	230 €	
<b>SUPPORT D'ABONNEMENT RECHARGEABLE</b>	100 €	

**TRAVAILX**  
Du lundi au vendredi  
de 8h00 à 20h00

**CARTES ACCEPTÉES**  
LES CARTES DES 30 ENTHUSIASTES ET RIVER SONT À UTILISER AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

**AQUAGYM À PARTIR DU 7 JUILLET**  
• Lundi, mercredi et vendredi : de 12h15 à 13h00  
• Samedi : de 11h15 à 12h00  
RÉSERVATION : 05 65 59 89 30 80

**Millau Grands Causses**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AMÉNAGEMENT

\*Accès difficile (PMR, poussette et enfant en bas âge)

\*\* Communes de la Communauté de communes Millau Grands Causses - Sur justificatif de domicile

## L'école du Numérique de Millau

Une École régionale du numérique ouvre sur Millau pour proposer deux nouvelles formations qualifiantes. Une première de « Développeur/développeuse web et web mobile » qui a commencé fin mai dernier et une seconde de « Technicien(ne) supérieur(e) systèmes et réseaux » opérationnelle quant à elle en 2024.

Ces formations, de dix à onze mois chacune, sont accessibles aux personnes éloignées de l'emploi et non diplômées. Elles permettent d'obtenir une certification de niveau Bac + 2 reconnue par le ministère du Travail. L'AFPA, Association pour la Formation Professionnelle des Adultes, se charge de ces formations dans ses locaux, au 37 boulevard Gambetta 12100 Millau.

## Tous au Compost !

La réduction des ordures ménagères passe par le réflexe « sac/cabas jaune » pour les déchets recyclables et par le geste « compostage » pour les biodéchets, sans oublier les déchèteries intercommunales qui accueillent les encombrants et autres déchets spécifiques.

**INFO : En plus du composteur que vous avez peut-être dans votre jardin, des composteurs collectifs publics sont à votre disposition sur votre commune. A VEIRIFIER SUR VOTRE COMMUNE**

<https://www.cc-millaugrandscausses.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets-et-environnement/gestion-des-dechets>

## JE RÉCUPÈRE TOUS VOS EMBALLAGES

Pas besoin de les laver...  
Il suffit de bien les vider !

### Emballages en plastique



### Emballages en métal



### Papiers et cartons



Un doute, une question ?  
[cc-millaugrandscausses.fr](http://cc-millaugrandscausses.fr)  
05 65 61 40 20



## LE COMPOSTAGE UNE IDÉE FERTILE !



### QUE DÉPOSER DANS VOTRE COMPOSTEUR ?

UNIQUEMENT DES DÉCHETS VÉGÉTAUX !



#### DÉCHETS DE JARDIN

- Tailles de végétaux
- Petits branchages
- Feuilles mortes
- Plantes, herbes
- Tontes de gazon



#### DÉCHETS DE CUISINE

- Épluchures de fruits et légumes
- Marc de café, sachet de thé
- Coquilles d'œufs
- Pain



#### DIVERS

- Fleurs fanées
- Sciure, copeaux de bois
- Cendres de bois refroidies
- Essuie tout



#### A NE PAS METTRE !!!

- Déchets végétaux trop grossiers
- Restes de viande, poissons, crustacés
- Résineux



#### LA BONNE RECETTE POUR VOTRE COMPOST

- Varier les apports
- Aérer, brasser le contenu de temps en temps
- Par temps de pluie, laisser le couvercle ouvert, arroser de temps en temps
- Enfouir ou recouvrir les déchets frais et humides pour éviter les nuisances



#### DÉCHETS VERTS

Pour les quantités importantes de végétaux et des déchets plus grossiers (branches, troncs...),  
**pensez à la déchèterie intercommunale !**



cc-millaugrandscausses.fr



Millau Grands Causses  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DÉCHETS

# Tribune de l'opposition

Creisseloises, creisselois,

Vous n'êtes pas sans savoir que ce début d'année fut très tendu au sein du conseil municipal.

Une gouvernance devenue pesante pour certains élus et ayant un sentiment de mise à l'écart pour d'autres. (Confer nos précédentes tribunes).

Après concertation, remise en question et remaniement de toutes les commissions communales, le dialogue semblerait s'installer.

Vous avez pu lire dans la presse locale notre refus de faire usage du droit de préemption pour la propriété H.

Un premier projet avait été présenté dernier trimestre 2022, n'ayant pas été retenu.

Celui-ci fut confié à Aveyron Ingénierie et soumis au vote du conseil municipal début d'année 2023. Ayant une accessibilité réduite à sens unique, une voie très étroite, l'établissement n'aurait compté qu'une poignée de stationnements, la bâtisse inadaptée aux activités prévues, une salle aux associations qui au final devait être à vocation de salle de danse... de salon.

Sans compter les nuisances.

Rien n'étant bien établi et clair !

Au titre de l'intérêt public et du bien-être des usagers et du voisinage nous n'avons pas souhaité donner un avis favorable.

Des arguments approximatifs et peu convaincants pour ce projet ont fait que nous avons voté contre celui-ci à 11 voix contre 7 et une abstention.

À noter que nous arrivions au terme des délais de préemption (2 mois), le couple de médecins qui s'était porté acquéreur s'étant désistés.

Vous avez pu constater le remplacement du mobilier urbain (abribus, poteau d'arrêt de bus, sucette publicitaire, panneau libre expression, ect...).

Cette opération ayant été initiée par la ville de Millau, notre commune a pu s'y associer.

Comme nous l'annoncions précédemment dans le bulletin municipal du mois de janvier 2023, nous avons fait remonter vos griefs à vous usager des transports urbains notamment avec l'implantation de deux abribus à Buech et rue du Capitaine Darret.

Avant de conclure, nous saluons nos prédécesseurs du conseil municipal qui ont eu l'audace de se porter acquéreur du café Ganache ainsi que de sa licence IV.

Cette institution va retrouver de l'activité d'ici septembre ou octobre 2023. Creissels va accueillir un nouvel acteur de proximité à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous nous permettons de vous souhaiter un bel été, prenez soin de vous ainsi que de vos proches.

## Vivre ensemble à Creissels

Vincent HERAN

Eric MARROCOS DA CRUZ

Marie-Thérèse MARRA

Julie PINTRE-GALIERE

Ce bulletin municipal a été préparé par la commission culture et communication composé de : Roger BOUDES, Jean Louis CALVET, François DIAZ, Véronique GANDOLFI, Daniel NEUVILLE, Gilbert RIVIERE, et la participation du secrétariat de Mairie.

Impression : Imprimerie IMAP – 12 boulevard Raymond VII - 12100 CREISSELS

# Bloc-notes

## MAIRIE :

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :

Lundi, Mercredi et Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Mardi et Vendredi de 09 h à 12 h

Tél. : 05 65 60 16 52 - Fax 05 65 60 15 40 - Mail : mairie.creissels@wanadoo.fr

Assistante sociale en Mairie sur Rendez-vous : Tél. : 05 65 60 95 55

Aide à la rénovation de l'habitat : Tél : 07 63 76 60 84

France Service - Tél. : 05 65 60 22 78 - Mail : mfscreissels@gmail.com

Lundi 9h à 12h - 14h à 17h, Mercredi sur RDV 14h à 17h, Vendredi 9 h à 12 h

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 09h à 12h - 14h à 18h

Fermé le Dimanche - Tél. : 05 65 59 78 07

## BIBLIOTHEQUE :

Lundi de 17 h à 19 h et Mercredi de 16 h à 18 h 30

## MEDECIN GENERALISTE :

Mr **LEGRAND Edouard**

14 Av des Comtes d'Armagnac – Prise de R.V sur Doctolib

Tél. : 06 65 47 17 79 de 08h30 à 11 h30 (personne sans réseau Internet)

## MEDECIN CARDIOLOGUE :

Mr **SOUK ALOUN Jocelyn** - Tél. : 05 65 69 05 01

Mme **MUSSCHOOT-HERLEM Aurélie** - Tél. : 05 65 87 50 60

**INFIRMIERS (Diplômés d'état) :** Av Comtes d'Armagnac

• M. **AMBERGNY Guillaume** 06 52 76 40 55

• Mme **CLUZEL Stéphanie** 06 87 09 43 87

• Mme **AIGOUY Nelly** 06 85 24 89 35

• Mme **BRU TISSINO Isabelle** 05 65 42 98 27

## KINESITHEPEUTE :

• Mme **MERLE SALVAN Marie Christine**

5 rue Jules Celles - Tél. : 05 65 60 63 15

## NATUROPATHE :

• M. **PACCHIELE Bruno** - 4 rue du Moulin Haut - Tél. : 07 86 94 56 48

## THERAPEUTE :

Travail transgénérationnel, émotionnel et comportemental -

Mme **Fanny FLORY** - 7 place du 19 mars 1962

Consultation sur RDV - Tél. : 06 71 02 23 14

## SOPHROLOGUE (Certifié) :

M. **SICARD Laurent** - 6 rue Emma Calvé

Sur RDV au cabinet ou à domicile - Tél. : 06 24 21 65 11

## CAFE - RESTAURANT - HOTEL - TRAITEUR :

• Mr **AUSTRUY Jean-François** - Hôtel du Château - Tél. : 05 65 60 16 59

Restaurant du Château - Tél. : 05 65 60 16 59

Uniquement le Soir et sur Réservation

• Mr **LOUPIAC Pierre** - Restaurant musical « Le Diapason » - Tél. : 05 65 62 19 66

• **CANOE CAFE** ouvert 7j/7j - Midi et Soir (Juin à Septembre) - Tél. : 07 88 31 64 59

• **LA TAVERNE AVEYRONNAISE (Centre Leclerc)** - Tél : 05 65 59 28 38

## TABAC - PRESSE - FDJ - MULTI-SERVICES - RELAIS POSTE :

Mme **SERRES Gisèle** - av des Comtes d' Armagnac - Tél. : 05 65 60 74 08

Horaires d'ouverture : du Lundi au Mercredi de 07h30 à 12h30 et 15h à 18h30

Jeudi 07h30 à 12h30 - Vendredi 07h30 à 12h30 et 15h à 18h30

Samedi 07h30 à 12h30.

Fermé le Jeudi après-midi, Samedi après-midi, Dimanche et Jours Fériés.

## SALON DE COIFFURE :

L'atelier d'Edwige - 3 Rue Jules Celles - Tél. : 05 65 60 19 19

## COIFFEUSE DAMES A DOMICILE :

Mme **Brigitte LLORCA** - 3 av Delacroix - Tél. : 06 64 86 23 98

## ESTHETICIENNE A DOMICILE :

Mme **Manon GOMEZ** - 13 rue Abbé Fabre

Tél. : 06 80 22 82 53 - E-mail : manou1234@hotmail.fr

## TAXI :

**MONTROZIER** - Tél. 06 65 48 46 71

## REFLEXOLOGUE - MASSAGES ENERGETIQUES :

**Le Jardin des Chrysalides** Mme GERMAIN Béatrice

Raujolles - Tél. : 06 49 20 03 31

## LOISIRS :

• **Bateliers du Viaduc** - 3 place du Baoumas - Tél. : 05 65 62 19 66

• **Camping Saint Martin** - Tél. : 05 65 60 31 83

## AGENT D'ASSURANCE :

**Swiss- Life** - 1 avenue des Comtes d'Armagnac - Tél. : 05 65 59 06 45

## ARTISAN PEINTRE :

**Peinture Décoration Olivier DECHARTE** - Tél. : 06 81 15 07 41

## DEPANNAGE ELECTROMENAGER :

**M. Fabrice ARNAL** - Tél. : 06 77 87 28 19

## POUR MEMOIRE

### CANTINE SCOLAIRE :

Inscription à l'accueil de la Mairie - Tarif jusqu'au 01/01/2024

T : 3,45€ - A : 3,95€ - R / 4,55€ - 1 : 5,20€ - F : 5,70€

### CCAS Portage des repas à domicile :

S'adresser au secrétariat de la Mairie.

### CIRCULATION :

La circulation de tout véhicule motorisé est interdite sur le chemin d'accès à la cascade. Seuls les riverains peuvent circuler au pas pour ne pas gêner les promeneurs. Rappelons à ce propos qu'un arrêté a été pris par la Mairie qui se décharge totalement en cas d'accident.

### AU PROFIT DU TIERS-MONDE :

Collecte de tous les timbres oblitérés qui seront vendus dans d'autres pays par l'organisme « Action sans frontières ». Cet argent est utilisé pour payer la pension d'étudiants africains.

Adresse : A.S.F. - B.P 17 - 69811 TASSINS CEDEX

Les lunettes usagées, étuis, appareils auditifs et loupes sont maintenant collectés par Mme Huguette SOLIER 5 Rue de l'Abbé Fabre. Elle les envoie à l'adresse suivante : L.S.F. - HIRSINGUE (France). Les colis sont ensuite acheminés vers les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Sud, d'Europe.

### RECENSEMENT MILITAIRE :

Dès leur seizième anniversaire, les jeunes gens et jeunes filles doivent se présenter en mairie munis du livret de famille de leurs parents pour le recensement.

### HORAIRES D'OFFICE RELIGIEUX :

le 4<sup>ème</sup> samedi tous les deux mois.

### SERVICES :

**Garde d'enfants** : assistantes maternelles agréées,

s'adresser au centre médico-social - Tél. : 05 65 60 95 55

**Garde d'animaux à domicile** : Mme **Florence MURILLO** - Tél. : 06 21 53 01 75

**Toiletage canin à domicile** : Mme **PLANCKE** - Tél. : 07 69 90 81 73

## URGENCES

### POMPIERS : 18

Attention !!!! En cas d'Urgence, composer le 18.

Vous serez en communication avec le Centre de Traitement des Alertes à Onet le Château. Soyez donc très précis dans les renseignements que vous communiquerez, en particulier sur la localisation géographique du sinistre, vous n'en serez que mieux servi.

• **SAMU : 15**

• **POLICE SECOURS : 17**

• **MEDECINS DE GARDE : 39 66**

Du Samedi 12 h au Lundi 08 h.

• **CHIRURGIEN DENTISTE : 39 66**

Permanence le Dimanche et les Jours Fériés de 09 h à 13 h.